

ENTRE RÉVOLUTION ET CONTRE-RÉVOLUTION : LES DÉPUTÉS DE LA RESTAURATION ET L'INTERVENTION EN ESPAGNE

Pierre Triomphe

(Université de Montpellier)

L'intervention de 1823 en Espagne est le plus souvent considérée comme un épiphénomène dans l'histoire du XIX^e siècle. Dans une perspective téléologique, ce succès des armes françaises s'inscrit à contre-courant de la vision progressiste de l'histoire. Il débouche en effet sur une victoire de la Contre-Révolution, en Espagne avec le rétablissement de l'absolutisme, en France avec le triomphe électoral des ultras en 1824, après une « dissolution de convenance¹ », et en Europe où il marque le terme final de la vague révolutionnaire née précisément en Espagne en 1820. Un tel épisode ne pouvait qu'être un accroc dans l'irrésistible marche vers la démocratie libérale. Avec le recul, les acteurs de l'époque eux-mêmes partagèrent souvent cette vision. Si l'ego démesuré de Chateaubriand continua de voir dans l'intervention dont il fut l'ardent instigateur un grand événement historique, la plupart des autres acteurs en minimisèrent l'importance : Armand Carrel, ancien engagé volontaire au côté des libéraux espagnols², affirma ainsi qu'elle se réduisait « à un contre-sens politique, à un fait presque sans portée dans ces vastes enchaînements de faits qu'embrasse l'histoire³ ». Ajoutons à cela l'absence de faits militaires saillants, et on comprend facilement ce relatif oubli d'une expédition qui n'a guère laissé de traces que dans la toponymie parisienne - le Trocadéro - ou dans la littérature : outre les

¹ Voir la typologie d'O. Tort : « La dissolution de la Chambre des députés sous la Restauration », *Revue Historique*, 2000, n° CCCII-2, p. 339-65.

² Officier dans l'armée, aux convictions républicaines déjà affirmées, il démissionne au moment de l'intervention pour aller servir sous le drapeau tricolore en Espagne aux côtés de divers réfugiés politiques. Arrêté en septembre 1823, il fut condamné à mort par un conseil de guerre le 16 mars 1824, mais son jugement fut cassé pour vice de procédure le 24 avril, et il fut acquitté par un deuxième conseil de guerre en juin. Voir *Œuvres politiques et littéraires d'Armand Carrel, mis en ordre, annotées et précédées d'une notice biographique sur l'auteur, par M. Littré de l'Institut et M. Paulin ancien gérant du National*, F. Chamerot, 1858-59, 5 volumes, tome 1, p. IV et s.

³ A. Carrel, « De la guerre d'Espagne en 1823 », *Ibid.*, tome 5, p. 87.

Mémoires d'Outre-Tombe, signalons diverses œuvres de circonstances¹ comme l'Ode sur « La guerre d'Espagne » du jeune Victor Hugo².

Cette guerre eut pourtant un retentissement considérable de son temps : elle manifestait l'inextricable lien entre politique intérieure et extérieure dans la lutte entre Révolution et Contre-Révolution. Les débats sur le sujet devinrent « l'objet presque unique de toutes les préoccupations³ », à leur paroxysme lors de l'hiver 1823, et s'avèrent ainsi particulièrement appropriés à l'étude de ses éléments structurels. L'une de leurs caractéristiques essentielles réside dans le grand nombre de recours fortement politisés au passé. Ils finirent par occulter la question initiale ; une évocation de la Révolution par Manuel amena son expulsion de la Chambre au terme de controverses passionnées. Le rappel de cet épisode célèbre des fastes parlementaires suffit à montrer l'intérêt d'une réflexion plus globale sur l'utilisation du passé par les députés lors des débats qui précédèrent l'intervention, et sur son impact à plus ou moins long terme.

I. Éléments contextuels

La compréhension de ces discussions nécessite un bref rappel de la conjoncture politique française et espagnole, ainsi que du contexte diplomatique européen.

Depuis 1820 la France et l'Espagne connaissent des évolutions politiques contraires. Jusque-là la France est dirigée par une conjonction des centres qui cherchait à opérer une conciliation entre la « Jeune France », issue de la Révolution, et la « Vieille France » traditionaliste ; l'assassinat du duc de Berry, le 13 février 1820, mit un terme à cette tentative. La Restauration connaît alors une inflexion réactionnaire : le centre droit s'allia aux ultras, alors que le centre

¹ Ces œuvres consacrées à la guerre de 1823 se réfèrent très souvent à l'intervention napoléonienne. Voir J.-M. Lafon : « L'impact littéraire de la guerre d'indépendance espagnole en France aux XIX^e et XX^e siècles », *Bulletin hispanique*, 2001, n° 2, p. 543 à 562.

² V. Hugo, *Œuvres complètes. Poésie*, Laffont, 2002, p. 142-46. Le jeune poète, alors de sensibilité ultra, écrit cette ode en novembre après la victoire du « fer gaulois » contre « l'anarchie » à laquelle était réduite une Espagne « prostituée à notre liberté ». L'auteur évoque le sujet dans d'autres œuvres de la même année, comme l'ode « A l'Arc de Triomphe de l'Etoile » - achevé pour l'occasion-, p. 148.

³ Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire en France 1814-1848*, Lévy, 1857, tome 7, p. 181.

gauche, les doctrinaires notamment, fit désormais cause commune avec les libéraux. Dans un premier temps, le ministère Decazes fut remplacé par un cabinet Richelieu soutenu par les ultras, les représentants les plus intransigeants de cette « Vieille France ». Après le vote de lois d'exception¹ qui contribuèrent à leur assurer une nette majorité parlementaire, ces derniers contribuèrent à la chute d'un gouvernement jugé trop modéré², et constituèrent en décembre 1821 un ministère homogène dominé par la personnalité de Villèle. Alors que la droite monopolisait le pouvoir dans l'hexagone et semblait ne laisser comme seul espoir à l'opposition que l'action clandestine³, de l'autre côté des Pyrénées, c'était au contraire la gauche libérale qui accédait aux responsabilités. Depuis son rétablissement en 1814, le gouvernement absolutiste de Ferdinand VII s'était heurté à un mouvement libéral important, fortement représenté dans l'armée⁴ ; un *pronunciamiento* mené par le colonel Riego en janvier 1820 contraignit au mois de mars le roi Ferdinand VII à rétablir la constitution libérale de 1812, marquant ainsi le début du « Triennat libéral ». La situation restait particulièrement troublée ; l'opposition du souverain au nouveau cours des choses n'était un secret pour personne, et suscitait une floraison de mouvements contre-révolutionnaires : le vain soulèvement de la garde royale, le 7 juillet 1822, ou la création de la régence d'Urgel, le 14 août, écrasée au mois de novembre suivant. Ces tentatives ne firent que radicaliser le courant révolutionnaire, en entraînant l'arrivée au pouvoir des *exaltados*.

¹ On en distingue principalement trois : celle suspendant la liberté individuelle, celle rétablissant la censure, et surtout la loi de juin 1820 dite du double vote, qui créa 172 députés supplémentaires (40 % du nouveau total) nommés par les électeurs les plus imposés, en majorité acquis à l'ultracisme.

² Notamment envers les révolutions italiennes et espagnoles. Les ultras s'allièrent aux libéraux (!) pour insérer dans l'Adresse de 1821 un passage aux sous-entendus injurieux : « Nous nous félicitons, Sire, de vos relations constamment amicales avec les puissances étrangères, dans la juste confiance qu'une paix si précieuse n'est point achetée par des sacrifices incompatibles avec l'honneur de la nation et la dignité de votre couronne. » Cité par É. Lever, *Louis XVIII*, Fayard, 1988, p. 538. Toutes les péripéties de cette politique étrangère et de la chute du cabinet Richelieu sont analysées avec une grande finesse par Pasquier, *Mémoires du chancelier Pasquier*, Plon, 1893-94, tome 4, p. 491 et s. et tome 5.

³ C'est l'époque de la Charbonnerie, avec les célèbres complots de Belfort ou de Saumur. Voir sur le sujet P.-A. Lambert, *La Charbonnerie française : 1821-1823. Du secret en politique*, Lyon, PUL, 1995.

⁴ Voir I. Castells, « Le libéralisme insurrectionnel espagnol (1814-1830) », *Annales historiques de la Révolution française*, 2004, n°2, p. 221-233.

A. Le contexte diplomatique et l'attitude française

La question d'une intervention en Espagne se posa avec insistance après ces échecs des contre-révolutionnaires autochtones, d'autant que l'exemple espagnol faisait école au Portugal et dans les États italiens, où l'Autriche les réprima. Même s'ils en avaient eu l'envie, la situation géographique des États de la Sainte-Alliance ne leur en laissait guère la possibilité. L'attitude de la France était dès lors déterminante ; elle fut au centre des tractations du Congrès de Vérone qui réunit les puissances européennes à l'automne 1822, sans cependant déboucher sur grand chose. En effet, le gouvernement ultra était partagé sur la question alors que trois tendances distinctes se manifestaient dans l'opinion publique. La Jeune France éprouvait des sympathies pour la révolution espagnole et s'opposait naturellement à toute intervention. Quant à la majorité ultra, en dépit d'une antipathie partagée à l'encontre des révolutionnaires espagnols, elle était divisée. Certains députés, menés par La Bourdonnaye, souhaitaient une intervention afin d'éteindre le foyer des révolutions européennes. Ils avaient le soutien de la plupart des journaux ultras¹, et même de certains membres du gouvernement, comme le ministre des Affaires étrangères, Mathieu de Montmorency. Celui-ci se heurtait à Joseph de Villèle, le ministre des finances, nommé à la présidence du Conseil le 4 septembre 1822. Ce dernier était soutenu par la plus grande partie des parlementaires ultras, et par l'influent *Journal des Débats*. Les uns et les autres refusaient toute intervention dans les affaires intérieures d'un pays souverain, se contentaient d'en prévenir la contagion par un cordon sanitaire initialement mis en place pour prévenir la fièvre jaune, et espéraient le succès d'une contre-révolution locale, ce qui affaiblissait leur position après chaque échec. Dès la fin du mois de juillet 1822, de vifs débats éclatèrent au Palais-Bourbon, où le vicomte de Bonald, par exemple, affirma hautement son souhait d'une

¹ Comme le *Drapeau Blanc*, la *Quotidienne* et la *Foudre*. Voir Duvergier de Hauranne, *op. cit.*, tome 7, p. 211 et s. Pour une idée plus précise des références historiques des libéraux et des ultras favorables à l'intervention, voir K. Seigan : « L'influence de la mémoire de la Révolution française et de l'empire napoléonien dans l'opinion publique française face à la guerre d'Espagne de 1823 », *Annales historiques de la Révolution française*, 2004, n° 335, p. 159-181. L'auteur ignore les dissensions à l'intérieur du camp ultra, et se contente d'analyser les points de vue de deux journaux, le libéral *Constitutionnel* et l'ultra *Gazette de France*.

intervention en Espagne, alors que les libéraux faisaient l'éloge de la révolution ibérique¹.

La vacance des Chambres donna un peu de répit au gouvernement, malgré les attaques de la presse. L'approche de la nouvelle session rendit cependant les controverses plus acharnées. Un remaniement ministériel en décembre permit à Villèle de consolider son pouvoir, mais le remplacement de Montmorency par Chateaubriand ne fit que remplacer un partisan de la guerre par un autre plus fougueux encore. Isolé, Villèle accepta l'intervention, que Louis XVIII annonça le 28 janvier 1823 : « Cent mille Français (...) sont prêts à marcher en invoquant le Dieu de saint Louis, pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils d'Henri IV, préserver ce beau royaume de sa ruine, et le réconcilier avec l'Europe². »

B. Enjeux du débat et forces en présence

Les débats au Palais-Bourbon³ commencèrent par la discussion de l'Adresse, le 8 février 1823, exclusivement consacrée au problème espagnol, puis portèrent sur le vote d'un crédit de 100 millions destiné à financer l'expédition. Déposé le 10 février par Villèle⁴, le projet de loi fut discuté, après un rapport favorable de Martignac⁵, du 24 février au 3 mars, si l'on inclut la discussion du cas Manuel.

L'équilibre des forces à la Chambre ne laissait guère de doute sur l'issue du scrutin. Près de 300 députés de droite approuvaient l'intervention, y compris la cinquantaine de *fanatiques*, pour reprendre la terminologie du *Journal des Débats*, qui s'en prenaient ouvertement à Villèle et à ses atermoiements antérieurs. Elle n'était dénoncée que par la centaine de membres de la gauche. La discussion n'en fut pas moins vive. Elle portait principalement sur l'analyse des situations intérieures espagnole et française, sur les relations avec la Sainte-Alliance. Pour tous les protagonistes, l'enjeu central était la situation

¹ Bonald, le 24 juillet 1822. Lors de la même séance, le général Foy se lance dans un vibrant éloge de la Révolution espagnole, beaucoup moins sanglante que sa devancière française, *Archives Parlementaires*, 2^e série, tome 37, p. 608.

² Louis XVIII, le 28 janvier 1823, *Archives*, tome 38, p. 245.

³ De même d'ailleurs que ceux de la Chambre des pairs, où ils n'eurent qu'une importance secondaire. Voir par exemple Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, tome 6, p. 263 et suiv.

⁴ Villèle, le 10 février 1823, *Archives*, tome 38, p. 333.

⁵ Martignac, le 21 février, *Ibid.*, p. 374 et suiv.

hexagonale. Selon Béranger, le but de l'expédition était l'asservissement de la France et le rétablissement de l'Ancien Régime :

*À la fin d'la campagne,
Nous s'rons tous étonnés
Qu'en enchaînant l'Espagne
Nous nous s'rons enchaînés*¹.

II. Les usages de l'histoire

Le clivage fondamental opposait donc libéraux et ultras. Ceux-ci votèrent pour l'Adresse et le crédit des cent millions, que repoussèrent ceux-là. Quant aux dissensions de la droite, elles se traduisaient essentiellement par une surenchère des *fanatiques* sans réelle divergence de fond. Les références historiques furent un moyen de compréhension d'un présent complexe et servirent en même temps d'instruments de mobilisation de chaque camp. La logique de la discussion et le fonctionnement des références au passé nous amène à distinguer deux types d'usage du passé. On analysera brièvement les éléments historiques justifiant ou invalidant l'intervention, avant de nous arrêter sur l'interprétation de la situation intérieure espagnole à l'aide du passé, et notamment de la Révolution française.

A. Les interprétations du succès espagnol de 1814

L'action projetée posait la question de la légitimité d'une intervention, on dirait aujourd'hui ingérence, dans les affaires d'un pays voisin. Les orateurs accumulèrent les exemples justifiant ou invalidant ce droit sans résultat concluant². Ces références à l'Antiquité, au Moyen Âge, aux Temps Modernes et à l'époque

¹ Béranger, *Nouvel ordre du jour*, cité par G. de Grandmaison, *L'Expédition française d'Espagne en 1823*, Plon, 1928, p. 44.

² Les libéraux arguaient généralement que ces ingérences ne pouvaient se faire qu'au détriment des libertés populaires. Le comte Florian de Kergolay prit un malin plaisir à évoquer des cas d'intervention favorable au camp « progressiste », ou du moins considéré rétrospectivement comme tel ; il mentionna ainsi l'intervention d'Elisabeth I^{ère} dans les guerres de religion françaises ou celle de Louis XVI en faveur de l'indépendance américaine, pour conclure que « ce principe [de non-intervention] n'est donc pas un principe ancien : les traditions de l'histoire n'offrent point de traces de son existence. Il doit donc être considérés en lui-même, indépendamment du juste respect dû aux traditions anciennes », le 8 février 1823, *Archives Parlementaires*, 2^e série, tome 38, p. 284.

révolutionnaire amènent à remarquer que les affaires étrangères et la guerre étaient perçues par les députés de toute tendance comme le domaine de l'histoire immobile, où tous les exemples étaient pertinents, de quelque époque qu'ils proviennent¹.

Venait ensuite la question de la faisabilité de l'opération, qui réveilla le souvenir napoléonien. La guerre d'Espagne de 1808 restait dans toutes les mémoires, d'autant que certains protagonistes jouaient encore un rôle politique majeur. Ce n'était pas le cas des orateurs ultras qui montèrent à la tribune au cours du mois de février - le ministre de la guerre, Victor, duc de Bellune, qui servit en Espagne de 1809 à 1811, ne participant pas aux débats. En revanche, du côté libéral, deux intervenants avaient participé aux combats : Foy y commanda des troupes de 1808 à 1813, s'y distingua et obtint le grade de général ; quant au général Sébastiani, il participa aux combats avec moins de réussite de 1808 à 1810. D'une manière générale, il faut d'ailleurs souligner le grand nombre d'orateurs qui avaient un passé militaire, dans les armées de la Révolution et de l'Empire, comme Manuel côté libéral ou le général Partourneaux sur les bancs de la majorité, dans l'armée de Condé, comme Castelbajac, Chateaubriand ou La Bourdonnaye² côté ultra.

Qu'ils aient ou non parcouru l'Espagne, les orateurs multipliaient les stéréotypes sur une Espagne éternelle et figée dans des traditions perçues différemment par chaque camp : la gauche voyait dans le soulèvement de 1808 la manifestation d'un nationalisme foncièrement hostile à toute présence étrangère, les ultras la preuve d'un attachement indéfectible à l'Autel et au Trône des Bourbons, déjà manifeste lors de la guerre de Succession d'Espagne. La droite réfutait donc toute similitude entre 1808 et 1823 : Chateaubriand, qui prononçait son premier discours au Palais-Bourbon, affirma dans son style inimitable que les Espagnols accueilleraient avec faveur l'intervention car ils feraient la différence « entre un conquérant qui marchait brisant les autels, tuant les

¹ Voir P. Triomphe, *Les Mises en scène du passé au Palais-Bourbon (1815-1848). Aux origines d'une mémoire nationale*, thèse d'histoire, Montpellier, 2005.

² Cette rapide présentation s'appuie essentiellement sur A. Robert, E. Bourloton et G. Cougny : *Dictionnaire des Parlementaires français depuis le 1^{er} mai 1789 jusqu'au 1^{er} mai 1889*, Bourloton, 1889-91, 5 volumes. On pourrait également évoquer le cas des intervenants qui ont séjourné en Espagne pour des motifs divers, comme Alexandre de Laborde, qui fut attaché à l'ambassade madrilène en 1800 et publia à son retour différents guides de voyage, ou Chateaubriand qui conclut son *Itinéraire de Paris à Jérusalem* par sa traversée de l'Espagne.

religieux, déportant les prêtres, renversant les institutions du pays, et un petit-fils de saint Louis qui arrive pour protéger ce qu'il y a de sacré parmi les hommes, et qui, jadis proscrit lui-même, vient faire cesser les proscriptions¹. » Le même orateur, et plus généralement les ultras, espérait aussi raffermir le prestige d'un étendard royal revenu « dans les fourgons de l'étranger ». Sa péroraison en témoignait : « le Roi, avec une généreuse confiance, a remis la garde du drapeau blanc à des capitaines qui ont fait triompher d'autres couleurs ; ils lui rapprendront le chemin de la victoire : il n'a jamais oublié celui de l'honneur². »

B. Les références historiques des libéraux

Encore fallait-il apprécier les conséquences supposées de l'intervention dans l'hexagone. Les députés de tous bords les percevaient le plus souvent par le biais d'analogies historiques, puisées principalement dans le passé français, mais aussi anglais, voire antique. Commençons par les références libérales. Plus variées que celles de leurs adversaires, elles accordaient une place plus large, quoique réduite, à l'Antiquité. Ainsi, Labbey de Pompières, qui regrettait que la France ne soutînt pas l'Espagne contre la Sainte-Alliance, voyait dans le succès éventuel de l'expédition le prélude des malheurs nationaux : « En soutenant ses rivaux, on peut acquérir la liberté qu'on n'a pas : en concourant à l'oppression de ses voisins, on perd celle dont on jouit. Sparte peut réduire à l'esclavage Athènes, qu'elle venait de vaincre, et n'en fait rien ; aussitôt la Grèce l'appelle à présider à ses destinées. Rome détruit Carthage ; bientôt la république chancelle et finit par perdre sa liberté³. »

Les références à l'époque de la Ligue furent plus nombreuses. La plus remarquable et la plus longue fut l'œuvre de Bignon : « La guerre que vous allez faire est une nouvelle guerre de la Ligue. C'est la Ligue reproduite avec les deux mêmes peuples pour acteurs : seulement ces peuples ont troqué leurs rôles. Ce que les Espagnols étaient pour les ligueurs, vos ancêtres et les nôtres, vous l'êtes aujourd'hui pour les Espagnols. [...] Au XVI^e siècle, l'Espagne protégeait les révoltés français pour étouffer la liberté religieuse. Au

¹ Chateaubriand, le 25 février 1823, *Archives Parlementaires*, 2^e série, tome 38, p. 425.

² *Ibid.*, p. 426.

³ Labbey de Pompières, le 25 février 1823, *Ibid.*, p. 427.

XIX^e, la France secourait les révoltés espagnols pour anéantir la liberté politique. » Cette analogie était récurrente dans le discours libéral depuis le début de la Restauration. L'une de ses caractéristiques fondamentales réside dans l'identification avec les acteurs de l'époque : soulignons ici l'emploi des première et deuxième personnes, ou du terme « ancêtre ». Ce sont bien deux peuples, deux races, pour reprendre la terminologie de l'époque, censés s'affronter tout au long de l'histoire. Dans ce contexte, le parallèle entre les deux époques était d'autant plus habile, qu'outre la traditionnelle remise en cause de l'union du Trône et de l'Autel par le rappel de leurs différends, il se présentait sous un angle international, laissant présager l'échec de l'intervention. Dévoilant certaines lois historiques, en l'occurrence l'impossibilité de faire renoncer un peuple à ses libertés, suscitant des sentiments d'identification prononcés, mêlant recours à la raison et appels à la passion, histoire et mémoire, de telles comparaisons se heurtaient rapidement au problème des profondes dissemblances existant entre les deux époques. Aussi les références historiques de loin les plus fréquentes évoquaient un passé plus proche, chronologiquement et affectivement. La situation intérieure espagnole est avant tout perçue au regard de la révolution française, et des révolutions anglaises interprétées au regard de cette dernière¹.

À cette occasion, les libéraux affirmèrent leur vision positive de révolutions semblables sur le fond. Humann affirma ainsi que l'Espagne avait éprouvé à son tour « le besoin d'une meilleure organisation sociale, profondément senti par la nation française en 1789² ». Les libéraux, même les plus modérés, se définissaient comme les héritiers de la Révolution, elle-même identifiée à la France. Le recours à la première personne dans ce discours de Royer-Collard est significatif : « Si cette guerre que vous allez faire à l'indépendance de l'Espagne est juste, celle que nous fit l'étranger, il y a 30 ans, l'était donc aussi ! Il avait le droit de brûler nos villes, de ravager nos campagnes, d'envahir nos provinces, et nous n'avions pas, nous, celui de nous défendre³ ! »

Cette identification avec la France révolutionnaire ne signifiait pas, surtout pour le sévère doctrinaire, une approbation sans réserve de tous les épisodes de la Révolution. Au contraire, tous les libéraux

¹ D'où un renouveau historiographique, avec la publication du *Cromwell* de Villemain en 1819, et les travaux ultérieurs d'Augustin Thierry et de Guizot.

² Humann, le 26 février 1823, *Archives*, tome 38, p. 431.

³ Royer-Collard, le 24 février 1823, *Ibid.*, p. 387.

s'accordaient une sorte de droit d'inventaire sur un héritage révolutionnaire, dont ils répudiaient les excès. C'est particulièrement net lors de la discussion du cas Manuel, où ils identifièrent les ultras aux jacobins et à la Convention et les réunirent dans une même condamnation¹. Héritiers des aspects positifs de la Révolution, les libéraux attribuaient volontiers à leurs adversaires sa part d'ombre. Cette distinction entre ces deux aspects se fondait également sur la chronologie ; elle déboucha sur le concept de deux Révolutions distinctes, 89 et 93, que Thiers et Mignet allaient ultérieurement formaliser.

Ces taches sombres sur le soleil révolutionnaire français rendaient encore plus remarquable la situation espagnole. Instruits par l'exemple hexagonal, les libéraux de la péninsule s'avéraient beaucoup moins sanguinaires que leurs prédécesseurs, et même que la Restauration, si l'on en croit le général Foy : « Il y a eu moins de jugements pour crimes et délits politiques dans l'Espagne constitutionnelle depuis 3 ans, qu'il n'y en a eu une seule année dans la France, après 8 ans de Restauration². » L'idée d'une modération progressive des hommes et des révolutions témoigne de la foi progressiste de ces députés. Sans mélange sur le long terme, cette croyance était cependant tempérée à brève échéance par la crainte des effets d'une « croisade honteuse contre l'esprit humain », pour reprendre une métaphore d'Alexandre de Laborde, croisade qui avait pour but, certes vain, de ramener la France à « la barbarie du XII^e siècle³ » selon Labbey de Pompières.

C. Un discours ultra centré sur le réicide

L'antagonisme entre les deux France était naturellement à son paroxysme lors des mentions de la Révolution, seul épisode historique dont se servirent les ultras pour comprendre la situation espagnole. Réfutant toute analogie entre l'intervention napoléonienne et celle qu'ils projetaient, ils soulignaient en revanche les similitudes entre la situation espagnole et celle de la France de 89 à 92. La vision manichéenne d'une Révolution française satanique et criminelle fut notamment illustrée par Castelbajac qui dénonça « ces mouvements populaires, ces assassinats judiciaires, ces proscriptions en masse, ces

¹ Voir l'intervention de Casimir Périer, le 3 mars, *Ibid.*, p. 483.

² Foy, Le 8 février 1823, *Ibid.*, p. 296.

³ Laborde, le 24 février 1823, *Ibid.*, p. 395 et Labbey, le 25 février, p. 428.

massacres organisés, ces tribunaux de cannibales qui demandaient du sang à toutes les classes, des cadavres à tous les âges »¹. La vision ultra se caractérise également par une similitude beaucoup plus poussée entre les événements français et espagnols. Dès le mois de juillet 1822, le baron de Puymaurin avait qualifié la tentative avortée d'insurrection de la garde royaliste, suivie de l'entrée de forces révolutionnaires dans le palais royal, de « 10 août de l'Espagne² ». A partir du cas français, les ultras élaboraient un modèle intemporel de révolution, très perceptible dans la condamnation par La Bourdonnaye de tout accommodement avec la révolution espagnole : « comme si c'était par la raison que l'on soumet à l'empire des lois les peuples que l'on a accoutumés à les enfreindre ; comme si l'expérience de tous les temps n'avait pas démontré que les révolutions qui ne sont pas comprimées par la force ne s'arrêtent d'elles-mêmes qu'après avoir parcouru toutes leurs périodes³ ». Une telle lecture signifiait que tout mouvement révolutionnaire débouchait sur la Terreur et la guerre.

Expérience universelle, à laquelle l'ensemble de l'histoire tend à se réduire, lieu du combat entre le Bien et le Mal, cette vision affective et religieuse de la Révolution accordait une place centrale au régicide. La figure royale et christique de Louis XVI était souvent redoublée, ou plutôt annoncée, par celle de Charles I^{er}, dans un parallèle de plus en plus classique entre l'Angleterre du dix-septième siècle et la France de 1789. Chateaubriand affirma ainsi : « Messieurs, c'est déjà trop dans le monde que le procès de Charles I^{er} et celui de Louis XVI. Encore un assassinat juridique, et on établira, par l'autorité des *précédents*, une espèce de droit de crimes, et un corps de jurisprudence à l'usage des peuples contre les rois⁴. » De fait, l'intervention fut présentée comme le seul moyen de sauver Ferdinand VII. C'est dans ce contexte d'affectivité surexcitée qu'il faut replacer l'épisode Manuel.

D. Le cas Manuel

Son discours du 26 février fut, selon son habitude⁵, une violente charge contre les ultras. Il parla du « gouvernement atroce » de

¹ Castelbajac, le 24 février 1823, *Ibid.*, p. 400.

² Puymaurin, le 23 juillet 1822, *Archives...*, tome 37, p. 574.

³ La Bourdonnaye, le 8 février 1823, *Archives*, tome 38, p. 282-83.

⁴ Chateaubriand, le 25 février 1823, *Ibid.*, p. 422.

⁵ Pasquier analyse ainsi sa stratégie : « il monta à la tribune avec l'intention très arrêtée de provoquer un scandale ; c'était sa tactique depuis son entrée dans le

Ferdinand VII, propos qu'il réitéra après les protestations du côté droit, affirma que ce fut en cherchant des appuis à l'étranger que Charles I^{er}, puis Jacques II perdirent leur trône, puis que le même motif causa la chute de Louis XVI. L'invasion étrangère avait aggravé les dangers de la famille royale, alors même que « la France révolutionnaire a[vait] senti qu'elle avait besoin de se défendre par une forme nouvelle, par une énergie toute nouvelle¹ ». Il ne put poursuivre son discours, interrompu par les protestations furieuses des ultras, qui allaient rapidement, par l'intermédiaire de Forbin des Issarts, puis de La Bourdonnaye², proposer son exclusion pour cette « apologie du régicide ». Cette exclusion devint le seul thème des débats, jusqu'au vote sur le sujet le 3 mars. Cette réaction démesurée, alors que les propos de l'orateur étaient loin d'être les plus révolutionnaires qu'il eut jamais proférés, était préméditée de la part de certains ultras, qui rêvaient depuis longtemps de se débarrasser de Manuel³. Il n'en demeure pas moins que les motifs qu'ils avancèrent illustrent de manière caricaturale la dimension essentiellement affective, mémorielle de l'utilisation de l'Histoire par les ultras, au point de refuser de se placer sur le terrain de la raison, celui sur lequel se situait, au moins partiellement, Manuel. Pour eux, toute explication était une justification, donc une approbation de la Révolution, ce

Parlement. En excitant les colères de la droite, il l'avait souvent amenée à se compromettre avec l'opinion publique », *op. cit.*, tome 5, p. 489.

¹ Manuel, le 26 février 1823, *Archives*, tome 38, p. 439. Lors du débat sur l'exclusion, on multiplia les arguties sur les termes précis employés. Alors que les ultras entendirent l'orateur prononcer le mot « forme », les libéraux entendirent le mot « force ». Lorsqu'il put donner une explication, l'orateur indiqua qu'il avait voulu employer ce dernier terme, mais acceptait également l'autre.

² La première proposition ne fut pas déposée dans les règles, elle fut reprise dès le lendemain par le deuxième nommé.

³ Manuel avait ainsi déclaré l'année précédente : « Je n'ai pas à contester les droits de la famille royale. Que ces droits existent depuis plus ou moins longtemps, une chose est certaine, c'est qu'en 1814 ces droits n'étaient pas reconnus en France ; c'est qu'à cette époque il existait quelques répugnances contre une famille nouvelle », le 6 février 1822, *Archives*, tome 34, p. 411. Au mois de novembre suivant, au moment où il se faisait à nouveau élire député de la Vendée, un pamphlétaire anonyme ultra rappelait ce discours pour proposer d'« établir dans la Chambre des députés de simples règles de discipline, au moyen desquelles on verrait repousser de son enceinte quiconque y aurait déjà fait ses preuves de sédition, de malveillance et de déloyauté ; quiconque s'y présenterait avec une scandaleuse célébrité révolutionnaire », *Des prochaines élections et de nos répugnances, par un électeur de Quimper-Corentin*, Chez tous les Marchands de Nouveautés, 1822, p. 18.

qu'ils ne pouvaient supporter. Cette domination des sentiments sur la raison, dans ce cas précis, est d'ailleurs soulignée par le fait que l'exclusion définitive de Manuel, demandée par les « fanatiques », mais initialement soutenue par tous les ultras, se transforma quelques jours plus tard, après des pressions ministérielles, en une éviction pour la durée de la session¹ seulement, ce qui traduisait un certain malaise de la majorité. Cet incident marqua pour ainsi dire la fin de la session, puisque les 63 députés libéraux boycottèrent les séances suivantes, et que ceux du centre gauche refusèrent de prendre la parole. Les seuls débats eurent donc lieu entre ultras, l'extrême droite, autour de La Bourdonnaye, s'opposant violemment au ministère Villèle et à ses partisans.

Conclusion

Pour conclure, nous commencerons par avancer que les usages de l'histoire différaient fortement d'un camp à l'autre. Sachant mêler raison et passion, analyses et appels à des réflexes identitaires, la gauche jouait sur des registres beaucoup plus variés, plus subtils aussi, que ceux des ultras, souvent cantonnés dans le registre affectif. Reste à s'interroger sur l'efficacité de ces stratégies respectives. Il nous faut pour cela différencier les publics visés et les temps. Sur le plan parlementaire, la stratégie des ultras fanatiques s'avéra payante, l'utilisation du registre identitaire contribua à ressouder temporairement la majorité autour d'eux, et l'intervention fut très largement approuvée. Par contre, différents indices, comme le cours de la rente, laissent à penser que sur le moment, l'opinion publique adhéra majoritairement aux thèses libérales. Dans les mois qui suivirent, alors que l'intervention tournait à la promenade de santé, les événements apportèrent un démenti cinglant à leurs prédictions, invalidèrent leurs analogies avec la campagne napoléonienne, et remirent en cause au moins temporairement certaines de leurs interprétations de la Révolution, ce qui joua certainement un rôle dans leur débâcle électorale, peu de temps après la fin des combats². La

¹ Bravant l'exclusion votée le 3, Manuel revint sur les bancs de la Chambre le lendemain, d'où il fut expulsé *manu militari* par des gendarmes, à la suite d'une scène tragi-comique, décrite longuement par Vaulabelle, *op. cit.*, p. 322 et suiv.

² Rappelons cependant que la consultation précédente, en novembre 1822, avait déjà été une déroute pour les libéraux, qui perdirent 29 de leurs 37 sièges. Les résultats de 1824 ne marquaient donc pas un retournement de tendance, mais seulement l'amplification d'une poussée électorale déjà très sensible.

donne s'inversa par la suite. L'interprétation ultra des phénomènes révolutionnaire et contre-révolutionnaire fut également contredite : la libération de Ferdinand VII n'apporta ni la justice ni la stabilité au pays, au point que les troupes françaises durent rester cinq années sur place. L'expédition débouchait sur un échec, coûteux et associé au fumet de corruption des marchés Ouvrard.

Malgré les apparences, il semble bien qu'à long terme ces débats aient donc profité à la gauche. Libéraux et ultras s'étant trompés sur une situation espagnole analysée à l'aide de l'histoire, il reste que leurs grilles de lecture, fondées l'une et l'autre sur la révolution française, ne se valaient pas. Plus rationnelle et ne cessant de s'affiner, celle que les libéraux mirent en place au début des années 20, notamment à l'occasion de ce débat, devint un atout politique de plus en plus important, qui contraste avec la lecture figée, religieuse des ultras, dont les apories se dévoilaient les unes après les autres. De plus, les dissensions du camp ultra durent beaucoup au registre passionnel sur lequel ne cessèrent de se situer les fanatiques ; elles contribuèrent en 1827 à la chute du ministère Villèle.